

Notre objectif : Capacité à manier une moto, à circuler dans différentes conditions et à reconnaître les risques et les limites.

Pour réussir à atteindre cet objectif, 2 facteurs clés sont de rigueur : **MOTIVATION** et **PERSEVERANCE**.

Le parcours de formation que nous adapterons selon vous, vous permettra de progresser sur la connaissance des règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat de formation avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation présenté ci-dessous :

PARCOURS THEORIQUE

Les cours théoriques, portant sur différentes thématiques de la sécurité routière, se déroulent par groupe au sein de l'école de conduite. Ils sont dispensés pas une monitrice agréée titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les cours théoriques collectifs sont dispensés une fois par semaine, les jours pouvant variés pour permettre à tous d'y avoir accès. Ces cours sont de 17h00 à 19h00.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie au sein de nos locaux avec un support média DVD, ou avec un enseignant, ou à distance 24/24 et 7/7 depuis une tablette ou un ordinateur.

Examen Théorique:

Une fois que l'élève est prêt à passer l'examen, l'inscription à l'examen se fait au bureau ou par téléphone. L'examen se passe à Montpellier chez un opérateur privé agrée par l'Etat. L'opérateur vous demandera 30€ pour chaque inscription à cet examen, dès la première fois, par carte bleue.

L'examen se déroule en centre opérateur, chez celui que vous aurez sélectionné. Il vous faudra vous y présenter au moins 20 minutes en avance avec votre pièce d'identité. Une fois sur place vous devrez poser le téléphone à l'endroit prévu à cet effet, puis vous serez placé dans la salle. Une fois dans la salle vous serez sur la tablette tactile mise à votre disposition, avec un casque. Vous aurez un examen de 40/45 minutes environ. Il faudra répondre à 40 questions et faire 5 fautes maximum pour obtenir un résultat favorable. Le résultat arrivera par email 24h après.

PARCOURS PRATIQUE:

VOTRE FORMATEUR titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera au cours de la formation et à votre épreuve d'examen du permis.

En début de formation, vous apprendrez à maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. Cela permettra d'adopter les bons comportements, connaître la



moto et son fonctionnement, être en capacité de déplacer la moto démarrée ou arrêtée, maîtriser le freinage,... Une fois, ces compétences acquises, vous entamerez une circulation pour appréhender la route et circuler dans les conditions normales, afin de connaître et respecter les règles de circulation, adapter l'allure, détecter les intersections et les priorités,... Par la suite la formation abordera les compétences de circulation dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers, maintenir les distances de sécurité ; dépasser, négocier les virages,...Pour terminer la formation, vous devrez assurer une pratique autonome, sûre et économique.

	Programme de formation détaillé	
GENERALES	COMPETENCES	
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. Formation pratique sur piste privée+ formation théorique	 Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine ; descendre de la machine en sécurité Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances Monter et rétrograder les rapports de vitesse Maîtriser la réalisation d'un freinage Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) Maîtriser l'utilisation de l'embrayage Maîtriser les techniques d'inclinaison Réaliser un freinage d'urgence 	

2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation pratique dans des conditions normales de circulation+ formation théorique	 Connaitre et respecter les règles de circulation Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (adaptés aux deux roues) Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers Formation pratique hors agglomération sur voie rapide, en virages et en agglomération en circulation dense + formation théorique	 Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Négocier les virages de la façon la plus sécurisante Communiquer avec les autres usagers Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie Connaitre les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et /ou par un voyage école. +formation théorique	 Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes e les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse) Avoir des notions sur l'entretien le dépannage de la motocyclette Pratiquer l'éco-conduite



La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR). L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

*Épreuve hors circulation

L'épreuve HC dure 17 minutes et 30 secondes. Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

L'inspecteur va vous demander de tirer une fiche au sort pour chacune des épreuves.

Vous allez ensuite devoir effectuer :

- une poussette de la moto sans l'aide du moteur et une vérification de la moto
- un exercice à allure lente dont une partie avec un passager
- un exercice de demi-tour
- deux exercices à allure plus élevée comprenant un freinage et un évitement (Si l'allure est mesurée c'est uniquement dans le but de contrôler que vous êtes à une allure suffisante dans le slalom (40 km/h) pour mettre en oeuvre le braquage inverse, et non pour vous inciter à aller vite.)

Vous obtiendrez la partie « hors circulation » en obtenant au moins un A sur les 5 épreuves sans avoir obtenu une seule note éliminatoire, c'est-à-dire un C.

À partir de la date de réussite, vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves CIR pendant 3 ans, sous réserve de la validité du code.

*Épreuve en circulation

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

L'enseignant qui vous accompagnera, s'installera au volant du véhicule qui vous suivra. Seules les consignes de l'inspecteur données par radioguidage seront à prendre en compte.

L'épreuve CIR dure 40 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée



- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 21 points / 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).